

# REFERENT SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

## PARTICIPANT(S) :

Toute personne qui a pour mission de mener à bien les activités de protection et de prévention des risques professionnels dans l'entreprise

## PREREQUIS :

Cette formation s'adresse aux référents en santé et sécurité (également appelés « salariés compétents ») nommés par l'employeur. Désignés dans le cadre de l'**article L4644-1** du Code du Travail et à compter du 31 mars 2022, en application de la loi 2021-1018 du 02 Août 2021, la formation d'un référent santé et sécurité au travail devient obligatoire.

## ORGANISATION :

**Durée :** 21 heures

**Lieux :** Campus du lac de Bordeaux ou de Libourne

## INTERVENANT(S) :

Expert en Prévention des risques professionnels

## VALIDATION DE LA FORMATION :

L'intervenant mesurera, tout au long de la formation, l'acquisition des connaissances des participants à travers la mise en place de situation in situ. Délivrance d'une attestation de formation conforme à la législation en vigueur. Un support de cours sera remis à chaque participant.

CAMPUS DU LAC  
N° SIRET 410 581 102 00010  
Code APE-NAF 8542Z  
N° Existence 7233 042 4333  
Site de Bordeaux  
10 rue René Cassin  
CS 31996  
33071 Bordeaux Cedex  
Tél. 05 56 79 52 00  
[campus@formation-lac.com](mailto:campus@formation-lac.com)  
Site de Libourne  
33 rue Max Linder  
33504 Libourne Cedex  
Tél : 05 56 79 52 00  
[campus@formation-lac.com](mailto:campus@formation-lac.com)

## OBJECTIFS

### Nature de l'action : Acquisition de compétences

- Mettre en œuvre la démarche de prévention des risques professionnels de l'entreprise.
- Situer le contexte en santé et sécurité au travail, ses missions et ses responsabilités de référent SST,
- Structurer l'évaluation des risques professionnels,
- Conduire une démarche permettant la mise en œuvre du plan d'actions de prévention,
- Mettre en œuvre une démarche d'analyse des accidents du travail et des maladies professionnelles, pour aborder une approche préventive,
- Animer la prévention.

## MÉTHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES

Méthodologie basée sur l'alternance de cours théoriques et techniques autour de mises en situation pratiques.

Travail sur le **Document unique** des participants s'il est possible pour eux de le porter en formation.

### CONTENU DU PROGRAMME

#### Le contexte réglementaire

- Les textes règlementaires
- Les sources de droit
- La partie 4 du Code du travail
- Les principes généraux de prévention
- Les enjeux de la Santé et la Sécurité au Travail
- Les accidents de travail et les maladies professionnelles

#### Les obligations et les responsabilités en matière de santé, sécurité et conditions

- Les rôles et responsabilités de chacun
- Les responsabilités civiles et pénales
- La faute intentionnelle, la faute inexcusable
- Les obligations de sécurité de résultat
- Les acteurs internes de la prévention – Rôle du CSE
- Les acteurs externes
- Les formations obligatoires

#### L'animation Terrain

- Les causeries
- Les flashs sécurité
- Les chasses aux risques

#### Identifier les risques et améliorer les conditions de travail : la prévention et les conditions de travail

- Définition de la prévention
- Danger/ Risque/ Dommage
- Le registre des accidents du travail et/ou bénins
- Le registre des dangers graves et imminents
- Le programme annuel de prévention (PAPRIACT)
- Analyse des conditions de travail
- Le plan de prévention

#### Evaluation des risques et document unique

- La réglementation
- Les étapes de la démarche,
- L'analyse des risques,
- Les mesures de prévention
- Les risques physiques (TMS, chimique travailleur isolé...)
- Les risques psychosociaux (RPS)
- Les moyens de protections (EPI, EPC)
- Aménagements, personne accidentée ou en situation de handicap
- La pénibilité
- L'arbre des causes

#### Pratique

- Analyse du DUERP existant
- Visite terrain ou virtuelle pour analyser un ou plusieurs postes de travail avec propositions d'actions